

# RESTONS MUTUALISTES

**Sociétaires, clients, administrateurs et salariés, pour la défense du Crédit Mutuel dans nos territoires**

## Edito

### Une rentrée à risques

Cette rentrée s'ouvre sous des auspices économiques et financiers complexes. La guerre commerciale enclenchée par les Etats-Unis fragilise la croissance économique mondiale et donc européenne. Le Brexit et ses incertitudes font peser des menaces lourdes sur de nombreux secteurs, la Bretagne étant en première ligne. Les taux d'intérêt négatifs sont une bonne nouvelle pour les Etats qui empruntent en gagnant de l'argent.

Pour les ménages, que vous soyez emprunteurs ou épargnants, le résultat est totalement différent. Emprunteurs : vos marges sont augmentées car le coût de l'argent est faible mais le risque d'une bulle spéculative est là. Épargnants : vos revenus stagneront au mieux.

Ces taux bas ont une conséquence durable pour les banques et assurances : c'est une moindre rentabilité et une difficulté à promettre des rendements d'épargne positifs.

C'est dans ce contexte que le projet d'indépendance du Crédit Mutuel de Bretagne -ARKEA doit être lu. Annoncé pour fin 2018, aucun projet n'a été présenté publiquement. La solidité financière de sécession n'est toujours pas démontrée, la protection de l'épargne non plus.



Le caractère mutualiste reste toujours flou et les conséquences pour les personnels comme pour l'économie bretonne d'une guerre commerciale entre un Arkéa indépendant et le futur Crédit Mutuel de Bretagne toujours pas évaluées.

Est-il bien sérieux dans ce contexte de continuer à se battre pour un projet qui promet perte de solidarité et afflux de risques que de bénéfiques pour les sociétaires, les personnels et l'économie de nos territoires ?

En cette rentrée, il ne reste qu'une option pour nos dirigeants : retrouver la voie de la raison et discuter avec la Confédération pour stopper ce conflit stérile.

Car la situation actuelle ne peut plus perdurer. Elle fragilise la crédibilité du CMB. L'incertitude du projet ne peut s'ajouter à celle du contexte économique et financier mondial. A trop jouer, on risque de tout perdre.

Quand s'amoncellent les nuages, il est parfois plus sage de rentrer au port que de tenter l'aventure. C'est, je l'espère, le chemin que le Crédit Mutuel de Bretagne et ses dirigeants prendront en cette rentrée.

**Marylise LEBRANCHU**

# L'INFO DES SOCIETAIRES

## Conséquences des taux négatifs pour les Bancassureurs



Le 12 septembre, la Banque Centrale Européenne a décidé la poursuite de sa politique monétaire dite « non conventionnelle » qui consiste :

- d'une part, à appliquer des taux négatifs sur l'argent que les banques de la zone euro lui dépose
- et d'autre part, à acheter massivement des emprunts d'Etat afin de maintenir le coût des dettes publiques à des niveaux très faibles.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, le 6 septembre, la France a pu emprunter 10 milliards d'euros à taux négatifs. La BCE justifie le maintien de cette politique, par sa volonté de ramener l'inflation européenne sur un niveau moyen de 2% en accord avec l'objectif qui lui a été fixé par ses statuts.

Mais, force est de constater que les résultats obtenus depuis cinq ans, tant sur le plan de l'inflation que de la croissance économique, ne sont pas au rendez-vous des attentes qu'une telle création monétaire pouvait laisser espérer.

Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent pour souligner les risques que celle-ci comporte et cela, même au sein du conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne.

### Une nouvelle crise financière ?

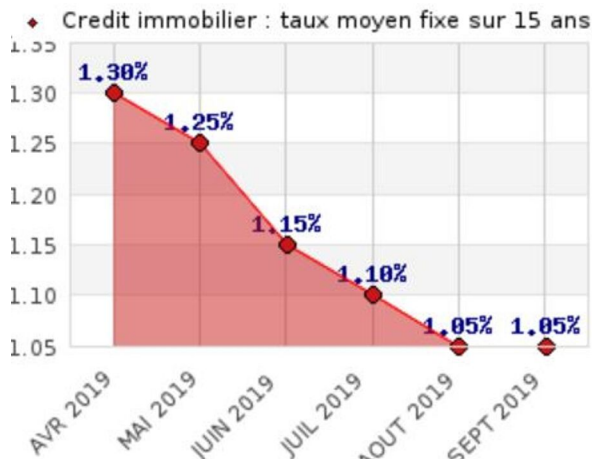
En effet, si cette situation de taux négatifs venait à s'installer durablement, elle remettrait en cause l'équilibre financier non seulement des banques mais aussi celui des compagnies d'assurance ce qui à terme pourrait conduire à une nouvelle crise financière. Dans le cas des banques, cette situation de taux négatifs conduit à remettre en cause une de leur source de profit qui était obtenue par la transformation des dépôts de leurs clients en prêts de long terme. Ainsi, l'écart de rendement entre les dépôts à vue, rémunérés à 0%, et le taux des crédits accordés leur permettait de réaliser une marge significative.

***"Si cette situation de taux négatifs venait à s'installer durablement, elle remettrait en cause l'équilibre financier des banques mais aussi celui des compagnies d'assurance ce qui à terme pourrait conduire à une nouvelle crise financière."***





Par exemple, en 2015, le taux moyen des prêts habitat à 15 ans était de 2,40%, en 2019 il est désormais inférieur à 1%.



La marge de transformation est donc passée de 2,40% à moins de 1%. Une mauvaise solution pour restaurer cette marge de transformation serait d'appliquer des taux négatifs aux dépôts des particuliers. Mais, même si quelques grandes banques privées commencent à appliquer une telle mesure pour les dépôts de leurs grands clients qui dépasseraient un certain seuil, il paraît aujourd'hui difficile pour les banques de détail de s'engager dans cette voie. Dans l'hypothèse où les clients devraient payer pour laisser leur argent à la banque, leur intérêt ne serait-il pas, alors, de le conserver en liquide dans un coffre pour ne laisser qu'un solde minimum sur leur compte. Les banques vont donc devoir composer avec cette situation qui va mettre leur rentabilité sous pression.

### Le secteur de l'assurance impacté

L'impact de cette politique monétaire, sans doute plus durable qu'elle ne devrait être, se révèle sans doute encore plus difficile pour le modèle d'affaires des compagnies d'assurance.

Dans le secteur de l'assurance dommage, les réserves financières constituées afin de couvrir les différents risques assurés vont se trouver désormais beaucoup moins rémunérées. Les compagnies vont donc être conduites à augmenter leurs primes si elles veulent maintenir leur rentabilité.

Mais c'est dans le domaine de l'assurance vie que la situation va devenir plus complexe à gérer et plus particulièrement dans le cas des fonds euros qui offrent, aujourd'hui, la garantie du capital et une liquidité totale à leurs détenteurs. Une grande partie de l'univers d'investissement de ces fonds est constituée par les emprunts d'Etat qui affichent des rendements négatifs.

Compte tenu de l'antériorité de leurs investissements et des réserves que certaines ont su constituer, les compagnies d'assurance peuvent encore continuer à se rémunérer en prélevant des frais de gestion tout en servant un taux positif de revalorisation de leurs contrats à leurs clients. Mais demain...

Dans cet environnement monétaire inédit, les « bancassureurs » coopératifs se trouvent en première ligne car ils se doivent de répondre au double défi de repenser le modèle de la banque de détail et celui de l'épargne assurance et ce, au mieux de l'intérêt de leurs sociétaires et clients, car il ne peut y avoir de stabilité financière sans que soit assuré la protection à long terme de l'épargne populaire. C'est cet objectif qui doit constituer leur priorité.

# RENCONTRE

## La Fédération de Marseille ouvre ses portes

*Cela fait un an qu'à chaque débat contradictoire que l'association « Restons mutualistes » organise, il était toujours objecté par les militants du projet d'indépendance, que "l'horrible CM11" voulait avaler le CMB, qu'il n'y avait qu'à regarder ce qui était fait ailleurs. J'ai donc suivi ces conseils et j'ai pris la décision d'aller à la rencontre de l'une d'entre elle : la fédération de Marseille.*

### • La Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen en quelques chiffres

Cette fédération, créée en 1978, couvre 13 départements. Elle a adhéré à Euro Information. L'organisation est divisée en 5 districts avec 24 administrateurs fédéraux. Les présidents de district sont tous vice-présidents de la fédération, créant de fait un lien fort entre le terrain et le conseil d'administration. La conférence des présidents, avec la Direction générale, détermine la stratégie.

### • Autonomie des caisses locales

La capacité à créer des caisses est forte, sous forme de société coopérative à capital variable. C'est une volonté de la fédération de continuer à étoffer le réseau et la présence du Crédit Mutuel en Provence. La force de cette stratégie c'est que chaque caisse bénéficie de la notation BFCM, ce qui lui donne du temps pour s'installer, conquérir de nouveaux sociétaires, s'installer durablement dans un nouveau territoire. Les caisses ont ici une grande autonomie en termes de délégation de crédits, de capacité à fixer les taux, car la base est et reste la caisse locale.



### • Les filiales au service du réseau

Les filiales sont au service du réseau et pas l'inverse, elles doivent leur existence au réseau des caisses de proximité et doivent donc remplir au mieux leur tâche mais avec une obligation de retour vers les caisses en terme de services comme en terme de répartition des résultats. C'est le même état d'esprit pour l'informatique. Le gain de temps pour le réseau est la priorité : le prêt immobilier doit être traité dans la journée pour répondre au mieux aux projets des sociétaires. Cela implique donc des applications au service du terrain.

### • Une identité conservée

Aucune fédération du Crédit Mutuel n'est structurée de la même façon ! C'est la chance et la force de la Confédération, elle s'appuie sur des histoires locales, une géographie et des économies différentes. La force réside donc dans la capacité à lier l'organisation locale particulière et la force de la solidarité nationale. C'est la première leçon de cette rencontre.



# RENCONTRE

## Suite et fin



- **Grande liberté d'action**

Et quand est-il alors de l'influence d'Alliance Fédérale dans le quotidien des salariés et dans la définition des choix stratégiques et objectifs de la fédération ? Est-ce Strasbourg qui dirige en sous-main le quotidien des provençaux ? J'ai posé la question sans fard. Les dirigeants marseillais apprécient "la liberté de faire" et ne constatent aucun frein à leurs initiatives. Au début, une inquiétude existait bien parmi les personnels et les administrateurs. L'entrée dans une grande structure comme Alliance Fédérale avec une autre culture, une autre histoire pouvait légitimement créer du trouble.

- **Pas de pertes d'emplois (mais des créations) et perspectives de développement permanentes**

Il a fallu que chacun ait l'intelligence de l'écoute et du dialogue. Avec le recul, à l'arrivée, il n'y a pas eu de pertes d'emplois mais au contraire du développement de caisses. La stratégie de développement choisie par Marseille a perduré dans le temps sans débat. La fédération conserve une grande autonomie. Des références aux valeurs mutualistes permanentes, des actions en faveur du développement local comme en soutien aux sociétaires en difficulté conjuguent les valeurs au quotidien. Les directeurs et salariés comme les administrateurs apprécient la proximité avec les dirigeants du Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui sont en permanence sur les territoires pour échanger.



On est loin de l'idée d'une fusion-absorption qui nous est décrite par certains en Bretagne. Au contraire, la fédération marseillaise est restée maître de son destin, de son développement malgré le lien avec l'Alliance fédérale.

Cette fédération continue son développement loin des conflits et des pertes de temps inutiles. Seconde leçon à méditer. Je remercie ici la transparence qu'a bien voulu jouer la Fédération en me laissant seule avec chacun de mes interlocuteurs à chaque moment de ce voyage, rendant alors possible les échanges francs et directs indispensables.

**Marylise LEBRANCU**



# Actualités

## RELATIONS SOCIALES

### Les Syndicats court-circuités des discussions

Dans un article paru le 11 septembre dernier, Médiapart s'est fait l'écho du **climat social tendu au sein du Crédit Mutuel Arkéa** et a démontré comment les élus du personnel ont été tout simplement court-circuités des discussions sur la mise en place d'une mission du « relais bien-vivre au travail » imposée par la Direction. Celle-ci a lancé un appel à candidature pour recruter « *une soixantaine de collaborateurs volontaires* » qui devront être « *à l'écoute des collaborateurs pour évoquer des situations individuelles ou collectives en lien avec les risques professionnels (mal-être, harcèlement présumé...) pour qu'elles puissent être traitées et donner lieu à des mesures de prévention et de sensibilisation* ».

La direction expliquant ledit «relais» exerce son activité « **sous la responsabilité de son responsable hiérarchique** ». En clair, ce ne sont pas des représentants du personnel, disposant d'un statut protecteur, mais des agents de la direction. Alors que les négociations autour de la mise en place du CSE (Comité Social et Economique) est au point mort avec la direction, celle-ci tente d'instaurer son propre réseau de collaborateurs sur toutes les questions relatives aux conditions de travail. Et ce **afin de décrédibiliser les actions des élus du personnel**, considérés comme des ennemis au projet de d'indépendance mené par la Direction.



## DISPARITION DES INSTANCES LA DIRECTION VEUT LE PIRE POUR SES SALARIÉS

Au sein de notre entreprise, les ordonnances de la loi Travail ont un effet dévastateur sur les Instances qui vous représentent. Le gouvernement avait prévu un socle minimal pour laisser place à une négociation honnête et loyale, construite avec les organisations syndicales. Problème : la direction se borne à la loi et rejette la quasi-totalité des propositions formulées par les organisations syndicales, **preuve du peu d'estime réelle qu'elle a pour ses salariés et leurs représentants.**

En langage clair, adieu Comités d'Entreprise, Délégués du Personnel et CHSCT. Place à l'instance unique du CSE (Comité Social et Economique). **Attention, en l'état, n'attendez rien de cette Instance, car ses membres n'auront aucun moyen concret pour faire fonctionner le dialogue social.**

## ARKEA SAMSIC

### Toujours plus pour l'image, encore moins pour les salariés

Pendant que les salariés sont soumis à des objectifs toujours plus importants de la part de leur direction, ARKEA-Samsic continue ses emplettes à coups de millions d'euros dans le monde du cyclisme. Le journal l'Equipe a annoncé en juillet dernier que le budget de l'équipe allait atteindre **les 18 millions d'euros dont un contrat de près de 3 millions d'euro pour le seul coureur Colombien Nairo Quintana**, ça fait cher le collaborateur. Encore une fois des millions d'euros sont dépensés dans le sponsoring sans l'avis des clients et sociétaires, et ce pour la seule ambition d'effacer le sigle Crédit Mutuel.



## CONTACT :

**Mail :** [newsletter@restonsmutualistes.fr](mailto:newsletter@restonsmutualistes.fr)

**Facebook :** @restonsmutualistes

**Twitter :** @RestonsMut